

Laurence HARF-LANCNER

LES FÉES AU MOYEN ÂGE

Morgane et Mélusine :
la naissance des fées



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2023

www.honorechampion.com

Introduction

Rédigée par une élite détentrice de la culture officielle pour une élite détentrice du pouvoir (les clercs eux-mêmes pour la littérature en langue latine, la classe aristocratique pour la littérature en langue vernaculaire), la littérature médiévale porte l’empreinte d’une autre culture, attestée par les textes mêmes. Qualifiée habituellement de «populaire» ou «folklorique», cette culture est ainsi opposée à la culture savante, la culture officielle qui, au Moyen Age, se confond avec la culture cléricale. Définissons-la, avec J. le Goff, comme «la couche profonde de culture (ou civilisation) traditionnelle (...) sous-jacente dans toute société historique»¹.

Nulle civilisation ne témoigne mieux de l’interaction de ces deux cultures que celle de l’Occident médiéval. La littérature est le lieu, le XII^e et le XIII^e siècles l’âge d’or de cette rencontre, liée à trois traits caractéristiques de l’histoire culturelle du XII^e siècle :

- le développement de la littérature courtoise, qui réfléchit de la classe chevaleresque à son apogée l’image que celle-ci veut voir d’elle-même;
- l’irruption dans la culture savante du folklore, qui fournit à cette littérature une matière indépendante de la culture cléricale, susceptible d’être modelée selon les impératifs d’un idéal profane;
- une évolution dans l’attitude de l’Eglise à l’égard de la culture populaire et des croyances païennes qu’elle charrie dans son cours. A la répression du Haut Moyen Age succède une relative tolérance.

Clé de l’imagination collective, le merveilleux règne également, omniprésent, dans la culture populaire du Moyen Age. Le merveilleux se superpose aujourd’hui au surnaturel : est merveilleux tout élément qui échappe à une causalité rationnelle. Au Moyen Age en revanche, la question sous-jacente à toute réflexion sur ce sujet ne porte pas sur la réalité du surnaturel mais sur sa signification. Ainsi coexistent trois registres du surnaturel médiéval :

- celui du miraculeux («miraculosus»), le surnaturel proprement chrétien;
- celui du magique («magicus»), le surnaturel satanique auquel ressortissent toutes les pratiques de magie et de sorcellerie;

¹ J. Le Goff, «Culture cléricale et tradition folklorique dans la civilisation mérovingienne», *Pour un autre Moyen Age*, Paris, 1977, p. 228, n. 17.

- celui du merveilleux («mirabilis»), surnaturel non-chrétien². De ce merveilleux, les déesses païennes que sont les fées ne sont pas les moindres représentantes.

Témoins privilégiés de la rencontre de deux cultures, les fées qui hantent les forêts profondes des romans bretons ont emprunté leurs traits aux êtres fantastiques du folklore universel. Qui tente de cerner leur visage se doit donc de confronter textes littéraires et contes populaires. On ne saurait dissimuler les difficultés que soulève cette démarche.

- La culture folklorique du Moyen Age, orale par définition, ne survit que dans la littérature: il est donc matériellement impossible de la retrouver.
- Les textes où survivent les vestiges des contes du Moyen Age ont été composés par des clercs nourris de culture savante, à l'intention d'un public précis, dans un cadre littéraire précis: le témoignage n'est donc nécessairement qu'un miroir déformant. Toutefois les clercs eux-mêmes n'échappent pas à cette culture populaire en laquelle se résume l'imaginaire collectif, pas plus que leur noble public.
- Enfin les contes que l'on compare aux textes médiévaux n'ont été recueillis qu'à une époque récente. La comparaison repose donc sur le double postulat que le conte médiéval était identique au conte moderne et que le conte moderne n'a pas lui-même une source savante (qui pourrait être le texte médiéval). Mais les schémas folkloriques se caractérisent par une remarquable stabilité. Si donc un schéma narratif figure à la fois dans un texte et dans les répertoires établis par les folkloristes, on est en droit de rapprocher les variantes pour cerner la spécificité de la version littéraire. La confrontation des diverses versions d'un récit traditionnel permet en effet d'établir sa structure et accuse, parallèlement, les traits propres à une variante. Le recours au folklore est le seul moyen d'appréhender l'entrée d'une figure mythique d'origine folklorique et païenne dans une culture savante et chrétienne, d'observer la rencontre de deux systèmes de pensée.

La littérature médiévale présente des fées une série d'images apparemment contradictoires. Toutes les femmes fantastiques ne sont pas des fées, toutes les fées ne sont pas des femmes fantastiques. Le *Roman de Thèbes*, le premier roman du Moyen Age, évoque les trois fées qui ont contribué à doter Tydée de son épée magique mais décerne aussi le titre de «fées» aux filles du roi Adraste pour leur seule beauté³. Les femmes les plus féeriques qui soient, les héroïnes des lais de *Lanval* ou de *Guingamor*, ne sont jamais désignées comme telles. La définition même de la fée se pose en d'autres termes que de nos jours. Il convient

² Voir J. Le Goff, «Le merveilleux dans l'Occident médiéval», dans *L'étrange et le merveilleux dans l'Islam médiéval*, Paris, 1978, pp. 66-69.

³ *Le Roman de Thèbes*, éd. G. Raynaud de Lage, Paris, 1966, v. 1582 et 956.

donc d'étendre le champ de l'enquête à tous les personnages explicitement liés au vocabulaire de la féerie mais aussi à l'ensemble des acteurs du monde merveilleux.

Les fées sont liées en outre à deux registres :

- les fées marraines, héritières des Parques antiques, décident des destinées humaines.
- Les fées amantes, éprises d'un mortel, dominent l'imaginaire érotique du Moyen Age.

Radiuses déesses ou sorcières confectionneuses de philtres, elles n'ont pas un rang déterminé dans l'échelle des êtres possesseurs de pouvoirs surnaturels : mortelles ou immortelles, elles appartiennent parfois à notre monde ou viennent de terres enchantées. Sur les rapports qu'elles entretiennent avec la religion chrétienne, les témoignages n'ont pas plus d'unité, qui font d'elles les dévouées servantes du Christ ou les perfides agents du démon.

De ces reflets dispersés d'une création imaginaire, née d'une sensibilité à jamais étrangère à la nôtre, comment trouver le sens ?

- Le vocabulaire de la féerie ouvre une première voie, permet d'esquisser une définition des fées, une théorie sur la naissance, au Moyen Age, d'une nouvelle figure mythique.
- Le recours au folklore offre alors une seconde clef. La comparaison des romans et des contes merveilleux se révèle fructueuse. Le thème de la fée amante, l'histoire des amours d'un mortel et d'une femme surnaturelle, domine en effet aussi bien le roman médiéval que le conte merveilleux⁴. Ces contes reproduisent souvent un schéma narratif qu'à la suite de G. Dumézil on qualifie de «mélusinien», du nom précisément d'une fée ancrée dans la culture médiévale, schéma que J. Kohler définit ainsi : «un être d'une autre nature s'unit à un homme et, après avoir mené une vie humaine commune, disparaît quant se produit un certain événement»⁵. Cet événement, c'est le plus souvent la transgression d'un interdit. La confrontation des contes populaires et des textes médiévaux fait apparaître, dans ceux-ci, de nombreux récits «mélusiniens». Elle met également en lumière la présence d'un double schéma narratif, de deux types de récits opposés que l'on a confondus sous le vocable de «contes mélusiniens».

Adoptons en effet du conte mélusinien cette définition :

- un être surnaturel s'éprend d'un être humain, le suit dans le monde des mortels et l'épouse en lui imposant le respect d'un interdit. Il regagne l'autre monde après la transgression du pacte, laissant une descendance.

⁴ A. Aarne et S. Thompson, *The types of the folktale*, Helsinki, 1973 (rééd.), types 400-449.

⁵ G. Dumézil, *Le problème des Centaures*, Paris, 1929; J. Kohler, *Der Ursprung der Melusinsage*, Leipzig, 1895, p. 1.

A ce développement répond terme à terme, dans le folklore et dans la littérature, le récit suivant :

- un être surnaturel s'éprend d'un être humain et l'entraîne dans l'autre monde. Le retour du mortel parmi les siens est lié au respect d'un interdit dont la transgression provoque la mort du héros ou sa disparition définitive dans l'autre monde. Cette union demeure stérile.

Dans les romans du XIII^e siècle, un personnage incarne parfaitement cette pression redoutable de l'autre monde. Tous ses rapports avec la société humaine se traduisent par la volonté de lui enlever ses champions, de conquérir leur amour : c'est la fée Morgue, antithèse de Mélusine. Parallèlement aux contes mélusiniens, on pourrait donc baptiser «morganiens» les contes qui obéissent à la seconde définition.

Il convient de dégager le schéma narratif de ces deux types de contes avant de les rechercher dans la littérature médiévale. Une vision proprement médiévale du monde de la féerie se dessine alors peu à peu. Les clercs qui ont introduit les contes de fées dans les romans se sont d'abord fait l'écho des théologiens, apprivoisant le merveilleux en le christianisant ou encore en le niant par la rationalisation. Mais ils ont surtout obéi à d'autres lois en remodelant les contes sur la structure et la signification des romans. Survivantes d'un panthéon disparu, les fées ont pris place dans un autre système mythique : celui de l'imaginaire érotique du Moyen Age.